



Réunion publique du Conseil Municipal le 16 novembre 2016

A l'ordre du jour :

Choix du candidat pour l'exploitation du commerce multi-services de proximité - Décisions modificatives budget assainissement - Vente des parcelles AC 21 et 22 (chemin communal) - Attribution de subvention « BAFA » - Attribution de subvention CNR - Noël 2016 -

Désignation d'un membre suppléant à la commission d'appel d'offres - Contrat de bénévolat - Tarifs communaux 2017 - Tarifs mouillages 2017 - Tarifs camping municipal 2017 - Tarifs mobil-homes et chalets 2017 - Tarifs bibliothèque 2017 - Convention de subventionnement à l'association « Les Poussins » de Crozon - Déclassement d'une partie d'un chemin communal - Questions diverses.

Il est à noter que les tarifs municipaux 2017 sont tous identiques à ceux de 2016 sauf la location de la salle du terrain de football qui passe de 100 à 110€ du fait de la fourniture de bonbonnes de gaz dans la cuisine.

En dehors de la réunion publique du conseil, il a été décidé que la grille des tarifs des prestations de l'assainissement collectif, qui nécessite une étude approfondie compte-tenu des déséquilibres prévisibles à l'avenir, sera votée lors du prochain Conseil.

Projets en cours

Le projet de Commerce Multi-Service de Proximité (CMSP)



Nous gardons toujours bien en perspective la mise en place d'un nouveau CMSP venant en remplacement de l'activité de M. et Mme Corolleur dès le début du printemps prochain.

Concernant la construction d'un nouveau local d'exploitation qui serait loué par la commune au futur commerçant, un programme technique a été lancé. La parcelle d'implantation sur le pré du Luxembourg a été délimitée, les études de sols sont en cours et un appel d'offre auprès de trois entreprises de la région Bretagne pour la conception réalisation a été lancée sur la base du cahier des charges élaboré avec l'appui de la communauté de communes. Les

réponses seront disponibles le 21 novembre. Ceci permettra, après sélection de l'opérateur, de préciser le chiffrage de l'investissement et d'établir la programmation technique des travaux. Dès lors les dossiers de demande de subvention (Fond National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT), Conseil Départemental 29, Région, Enveloppe parlementaire...) pourront être lancés et le plan de financement définitif établi, en espérant qu'entre le tiers et la moitié du coût puisse être couvert par ce biais.

Pour ce qui est du commerçant « repreneur », la commission municipale a étudié avec attention les dossiers des 9 candidats qui s'étaient présentés en juillet. Sur cette base, L'équipe municipale a travaillé en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie et avec un cabinet d'expertise comptable, à l'élaboration d'un plan d'affaires sérieux et à la conception des modalités et conditions de l'activité qu'il pourra développer à partir du printemps 2017 (aménagement, produits et services, fournisseurs, financements...). Par délibération le 16 novembre, le Conseil a donc décidé de confier la location gérance du futur CMSP à Mme Marie-Laure Cann, dans le cadre d'une convention précise, sous réserve de la bonne fin de la réalisation du local d'exploitation.

Par ailleurs, la solution provisoire de dépôt de pain et de presse quotidienne régionale mise en œuvre au 53 du pré du Luxembourg, en collaboration active avec les 3 associations mobilisées, fonctionne bien, à la satisfaction des nombreux roscanvélistes, et ceci 7 jours sur 7. En moyenne, plus de 80 clients viennent quotidiennement se fournir en pain, en viennoiserie et en pâtisserie, et une nombreuse clientèle de passage s'y arrête, notamment les jours fériés. Un grand merci, donc, à tous ceux qui œuvrent pour le succès de cette initiative.



Le projet pour la rénovation des locaux de l'école

Les études pour le projet de rénovation de l'école se poursuivent avec Mme Fanny Cadou architecte à « Atelier 121 » et M. Benoît Ferry de la SAFI. Des réunions d'avancement se tiennent régulièrement à la Mairie pour suivre les évolutions du projet et prendre au fur et à mesure les décisions nécessaires devant les choix et options qui se présentent.

Une réunion a eu lieu le 19 octobre 2016 en présence du maire et des conseillers concernés. Les enseignants, la DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale) et les personnels municipaux qui travaillent à l'école, avaient été spécialement invités à cette occasion pour valider l'esquisse en cours. Après la

présentation de l'avant-projet courant, diverses questions ont été abordées : l'implantation et la répartition des sanitaires, les points d'eau, la cour, la porte d'évacuation, le local à vélos, l'état du plancher actuel du bâtiment ...

Le 16 novembre 2016 a eu lieu la réunion de présentation de l'APS, (Avant-Projet Sommaire) ayant pour objet de préciser la composition générale en plan et en volume, d'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage et de proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées en particulier pour le chauffage, l'isolation, le réseau électrique, les alarmes et la nature des sols des classes maternelles du rez-de-chaussée. Différentes études particulières sont lancées pour la quinzaine suivante : diagnostic charpente, étude des sols, définition du cloisonnement, diagnostic amiante... La prochaine réunion de présentation concernant l'APD (Avant-Projet Définitif) aura lieu mi-décembre.

Le projet pour la nouvelle bibliothèque

Des devis des différents corps de métiers ont été reçus. Une achitecte a été contactée. Le permis de construire est en cours d'élaboration. Du fait de la priorité donnée au projet de commerce multiservice, la décision sur l'engagement des travaux a été repoussée et sera examinée dans le cadre du Budget 2017.

Finances

Point sur les budgets communaux en fin d'exercice

Le suivi des dépenses et des recettes est un souci permanent de la municipalité, l'objectif étant de rester strictement dans les limites budgétaires que nous nous fixons chaque année. Concernant les budgets 2016, nous pouvons anticiper dès à présent leur « atterrissage » en exécution en fin d'exercice.

Budget Principal : les **dépenses de fonctionnement** seront inférieures aux prévisions d'environ 16 000 €, des économies ayant pu être faites notamment sur les annuités liées aux enfouissements de lignes passées



et sur les subventions distribuées. Les **recettes** seront inférieures aux prévisions (légère baisse des produits de services). Au total nous tiendrons bien l'équilibre anticipé, avec un excédent de fonctionnement d'au moins 110 000€. Les **dépenses d'investissement** seront sensiblement inférieures aux montants budgétés (moins 90 000€), grâce à des économies réalisées sur les travaux de voirie et travaux divers, et au fait que de faibles dépenses ont été engagées sur le projet de déplacement de la bibliothèque. Les **recettes d'investissement** étant à hauteur des prévisions (381 000€), nous réserverons donc environ 86 000€ supplémentaires pour les investissements des années à venir.

Budget Assainissement : Les **dépenses d'exploitation** seront plus élevées que prévues (environ 20 000€ sur 210 000€) pour deux raisons. L'entretien de la station d'épuration a nécessité des opérations techniques supplémentaires, non anticipables. Par ailleurs des coûts financiers (intérêts intercalaires) liés aux prêts mobilisés en 2014 n'avaient pas été signalés par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les **recettes d'exploitation** seront en revanche tout à fait conformes aux prévisions (170 000€). Notamment, le nombre de raccordements payés (objectif 547 fin 2016) est cohérent, de même que les abonnements et le poste consommation d'eau (en moyenne 46m³ par Unité d'Habitation). Au total, le déficit d'exploitation de l'exercice s'établira aux alentours de 60 000€. En intégrant l'excédent 2015, le résultat sera positif de l'ordre de 111 000€.

Les **dépenses d'investissement** seront bien inférieures aux valeurs budgétées. Notamment les dépenses d'équipement (33 000€ contre 396 000€). En effet, les investissements prévus portaient sur la réalisation des extensions réseau au niveau des Hauts de Quélern (CPEOM) et de Trévarguen Izella. Ils ont été repoussés à 2017, afin de finaliser la convention de financement du Ministère de la Défense (elle n'a été retournée signée par ce dernier qu'au début novembre). Ainsi l'excédent de la section investissement (environ 250 000€) sera mis en réserve pour assurer une partie du financement des opérations qui se dérouleront en 2017.

Budget Camping municipal : Les **dépenses de fonctionnement** seront légèrement inférieures aux prévisions (30 000€ contre 36 000€) du fait d'économies sur les dépenses de gestion courantes. Les recettes seront en conformité (27 000€ de facturations, en plus des excédents reportés). L'exécution sera donc en résultat positif de l'ordre de 6000€.

Les **dépenses d'investissement** seront sensiblement en deçà du montant budgété (5000€ au lieu de 18 000€), dans la mesure où le projet de mise aux normes ERP (Etablissements Recevant du Public) du bloc sanitaire a été reporté (en espérant une dérogation future). Au final, l'exercice se conclura par un excédent d'investissement de l'ordre de 12 000€.



Ecole

Le Conseil d'école du premier trimestre, qui réunit les enseignants, les représentants de la mairie, de l'éducation nationale et des parents d'élèves s'est tenu vendredi 14 octobre 2016.

Les effectifs et les personnels : l'école accueille aujourd'hui 56 élèves dans trois classes. Suite au départ de M. Quinaou, l'école a accueilli Mme Le Berre qui est titulaire sur son poste à Roscanvel. Mme Garlogne le Borgne assure la décharge de direction certains mercredis. M. Baudet intervient sur le cycle 2 jusqu'à Noël.

Les activités : l'enseignement de l'**anglais** se fait tous les jours de 13h30 à 14h15 dès la classe de CP. Mme Bernicot assure la direction de la **chorale**. La **voile scolaire** est pratiquée pendant 12 séances, 7 ont été réalisées en septembre. Les 5 dernières auront lieu en juin prochain.

Projets 2016-2017 : le Projet « *Bienvenue* » est mené en collaboration avec « Très Tôt Théâtre » et le Musée de l'Ecole de Trégarvan. Les enfants préparent un spectacle qui sera donné le 10 décembre 2016 à l'Arthémuse à Briec.

Les deux sorties réalisées à Trégarvan et Landévennec se sont bien déroulées, avec un accueil des enfants et des ateliers de qualité. A Landévennec, la bibliothèque municipale met à disposition de l'école toute une série d'ouvrages pour prolonger les activités autour du Moyen-Age et de l'écriture.

Le projet d'école retenu cette année concerne l'amélioration du climat de l'école. L'équipe enseignante souhaite mettre en place des conseils d'élèves et impliquer les enfants dans la gestion des conflits en classe et en récréation.

Il n'y aura pas de ciné-école cette année, le coût du transport en bus étant prohibitif. Si la communauté de commune achète un bus (projet en délibération en 2016), cette activité pourrait être reprise.

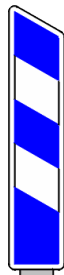
Sécurité à l'école / Vigipirate : Les serrures de toutes les portes de l'école, intérieures et extérieures, ont été rénovées. Un portail muni d'une gâche électrique avec commande à distance de l'ouverture des portes (à partir d'un poste fixe à l'intérieur de l'école) sera installé prochainement.

Des améliorations de la sécurisation seront apportées lors de la rénovation des locaux. Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion a eu lieu jeudi 13 octobre matin. Il s'est bien déroulé. Les enfants ont pris leur rôle très au sérieux, sans énervement ni peur.



Travaux

Travaux municipaux



Deux balises de signalisation d'obstacle ont été installées, l'une route de Quélern et l'autre dans le bourg.

Nettoyage des bas-côtés des routes et des talus à l'épaveuse pendant l'été et jusqu'à fin septembre.

Elagage : Les travaux d'élagage au lamier, pour tailler la végétation en hauteur au bord des routes ont été sous-traités à l'entreprise Le Berre d'Argol et ont été réalisés pendant 2 semaines fin septembre et début octobre.

Entretien du cimetière et désherbage du bourg à la débroussailleuse.

Entretien courant dans la commune.



Infos Locales

Inscription sur les listes électorales : pour les élections présidentielles et législatives de 2017 la date limite d'inscription en mairie est fixée au samedi 31 décembre 2016 à 12h.

Attention au démarchage abusif : Certains professionnels de la presqu'île signalent avoir reçu des appels téléphoniques pour des insertions publicitaires dans des annuaires réalisés par la Communauté de Communes ou par les Communes de la Presqu'île. **Ni la Communauté de Communes ni la Commune de Roscanvel** ne réalisent actuellement d'annuaire, plan ou autre support de communication faisant appel à des insertions publicitaires. Il convient donc d'être prudent en cas de démarchage.

Sacs jaunes : On rencontre toujours dans Roscanvel des sacs jaunes éventrés dont le contenu est éparpillé sur la chaussée et les bas-côtés. Il est rappelé une fois de plus que les sacs jaunes ne doivent pas contenir de déchets alimentaires, et ne doivent être déposés dans les espaces prévus qu'à partir du lundi soir pour le ramassage du mardi matin.

Plaintes pour vandalisme : Début novembre, dans le « hangar à bateaux » du centre nautique (CNR) des bateaux d'adhérents du centre nautique hivernés et une caravane appartenant au club (utilisée pour loger le moniteur pendant l'été) ont été vandalisés. Le centre nautique a porté plainte contre X pour les dommages aux biens hivernés dans le hangar. La mairie, propriétaire du local, a porté plainte pour intrusion avec effraction dans le bâtiment et détériorations des barrières.

Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens, offert par la municipalité, a eu lieu cette année à la salle des fêtes dimanche 16 octobre. Quatre-vingt-onze Roscanvélistes se sont retrouvés pour un repas et un après-midi chaleureux. Yvette Carazzaï et Edmond Merour étaient cette année les deux plus anciens de l'assemblée. Le repas, préparé par Ty Billig, a été très apprécié, et les participants heureux de se retrouver pour **partager ce moment d'amitié.**



Dates des festivités de Noël

Distribution des colis de Noël à partir de fin novembre par 4 équipes de 2 personnes du conseil municipal.

Noël des enfants vendredi 16 décembre :

- à 15h à l'école (non ouvert au public) des cadeaux seront offerts aux enfants par le Père Noël.
- à 16h30 un goûter sera offert à la salle des fêtes auquel les parents sont invités. Il n'y aura pas de garderie ce jour là de 16h30 à 19h.

Vœux du Maire samedi 7 janvier 2017 à 18h à la salle des fêtes de la Mairie.

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat Civil du 9 septembre au 18 novembre 2016 :

Décès : le 23 octobre 2016 Jean-Charles SCHADT

Téléthon 2016

A Roscanvel les animations auront lieu les **vendredi 2 et samedi 3 décembre.**



Vendredi 2 décembre

- Les enfants donneront le **top départ à l'école à 9h** avec le Comité du Téléthon de toute la presqu'île. Ils auront confectionné des marque-pages pour le fil rouge. Les ventes traditionnelles de tresses d'oignons de Roscoff, de crêpes, de peluches et de marque-pages ...auront lieu à l'école à 16h30.

- A partir de **21h Fest-noz à la salle des fêtes** organisé par l'association Ouvertures avec : WAF* Kan Ha Biskoul Mo'Jo Serot/Tobie. Participation : 5€

Samedi 3 décembre sur le glacis du fort du port

- Sur le glacis, **concours de pétanque** organisé par LDG à partir de 14h. Inscriptions payantes de 3€ reversées au Téléthon.

- Sous chapiteau à partir de 19h : -Vente de bijoux et de sacs confectionnés par l'atelier du Téléthon -Vente de tresses d'oignons de Roscoff, de peluches et de marque-pages...-Vente de crêpes, de gaufres et de vin chaud.



Marchés de Noël 2016

Dimanche 11 décembre dans la salle polyvalente de 9h à 18h (APE)

L'Association des Parents d'Elèves organise le marché de Noël traditionnel : Les stands proposent friandises, gâteaux, jeux éducatifs, œuvres de créateurs et artisans presqu'ilien. La recette de ce marché servira à la réalisation de projets pédagogiques ou sorties scolaires pour l'école.

Mardi 20 décembre dans la salle polyvalente de 10h à 19h

Organisé par Arz Kailhenn, pour sa deuxième édition, le marché de Noël des artisans et créateurs met en valeur le travail fait main dans la région. On y trouvera : art culinaire, art littéraire, bijoux, peinture, sculpture, art graphique, art photographique, vêtements, accessoires, bougies, décoration.

